



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Thomson

Question au Gouvernement n° 2216

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Janine Jambu.

Mme Janine Jambu. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

En 1996, le Gouvernement voulait brader Thomson Multimedia au coreen Daewo. L'ampleur de la protestation l'en a empêché. Il relance aujourd'hui le processus de privatisation en commençant, dès la fin de ce mois, par Thomson-CSF.

Cette décision pose à nouveau, dans toute leur ampleur, les enjeux d'emploi, d'indépendance et de maîtrise nationale de la filière électronique.

Une fois de plus, l'exigence de démocratie et de transparence n'est pas respectée.

L'Assemblée nationale doit être saisie de ce dossier.

M. Christian Bataille. Très bien !

Mme Janine Jambu. Monsieur le Premier ministre, acceptez-vous d'organiser avant toute décision le débat public auquel vous vous étiez engagé ici-même ? (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur de nombreux bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Madame le député, le principe et les modalités de la privatisation du groupe Thomson ont été évoqués à plusieurs reprises devant la représentation nationale.

Aujourd'hui, rien n'est décidé. Le Gouvernement étudie les modalités de la privatisation de Thomson-CSF, puisque Thomson Multimedia fera l'objet d'une privatisation séparée. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. Didier Boulaud. Cela devait être global !

M. le ministre de l'économie et des finances. Nous avons naturellement le souci de préserver l'industrie et, au-delà, les emplois.

Quant aux modalités, la formule sera la mise sur le marché par offre publique de vente, ou une cession de gré à gré. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

Pour le reste, rien n'est décidé. M. le Premier ministre s'est exprimé publiquement sur ce thème il y a quelques jours.

Plusieurs députés du groupe communiste. Et le débat ?

M. le ministre de l'économie et des finances. Le Gouvernement fera connaître avant la fin du mois de février son choix sur les modalités de privatisation de Thomson-CSF. La décision sera prise, en tenant compte des options industrielles, avec les plus grands égards pour le personnel et pour l'emploi. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. Jean-Claude Gayssot. Et l'Assemblée ?

M. Christian Bataille. Qu'est-ce que vous en faites ?

Plusieurs députés du groupe communiste. Vous n'avez pas répondu !

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à Mme Janine Jambu.

Mme Janine Jambu. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

En 1996, le Gouvernement voulait brader Thomson Multimedia au coreen Daewo. L'ampleur de la protestation l'en a empêché. Il relance aujourd'hui le processus de privatisation en commençant, dès la fin de ce mois, par Thomson-CSF.

Cette décision pose à nouveau, dans toute leur ampleur, les enjeux d'emploi, d'indépendance et de maîtrise nationale de la filière électronique.

Une fois de plus, l'exigence de démocratie et de transparence n'est pas respectée.

L'Assemblée nationale doit être saisie de ce dossier.

M. Christian Bataille. Très bien !

Mme Janine Jambu. Monsieur le Premier ministre, acceptez-vous d'organiser avant toute décision le débat public auquel vous vous étiez engagé ici-même ? (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur de nombreux bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Madame le député, le principe et les modalités de la privatisation du groupe Thomson ont évoqués à plusieurs reprises devant la représentation nationale.

Aujourd'hui, rien n'est décidé. Le Gouvernement étudie les modalités de la privatisation de Thomson-CSF, puisque Thomson Multimedia fera l'objet d'une privatisation séparée. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. Didier Boulaud. Cela devait être global !

M. le ministre de l'économie et des finances. Nous avons naturellement le souci de préserver l'industrie et, au-delà, les emplois.

Quant aux modalités, la formule sera la mise sur le marché par offre publique de vente, ou une cession de gré à gré. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

Pour le reste, rien n'est décidé. M. le Premier ministre s'est exprimé publiquement sur ce thème il y a quelques jours.

Plusieurs députés du groupe communiste. Et le débat ?

M. le ministre de l'économie et des finances. Le Gouvernement fera connaître avant la fin du mois de février son choix sur les modalités de privatisation de Thomson-CSF. La décision sera prise, en tenant compte des options industrielles, avec les plus grands égards pour le personnel et pour l'emploi. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République. - Protestations sur les bancs des groupes socialiste et du groupe communiste.)

M. Jean-Claude Gayssot. Et l'Assemblée ?

M. Christian Bataille. Qu'est-ce que vous en faites ?

Plusieurs députés du groupe communiste. Vous n'avez pas répondu !

Données clés

Auteur : [Mme Jambu Janine](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2216

Rubrique : Matériels électriques et électroniques

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 1997, page 826

Réponse publiée le : 6 février 1997, page 826

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 février 1997